

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 17 (1872)  
**Heft:** 15

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la batterie n° 25, 13 pour la compagnie de position n° 31; 0 pour le train de parc, les guides et les infirmiers; 3 pour les carabiniers, 7 pour le bataillon n° 20; 5 pour le bataillon n° 84 et 5 pour la musique d'élite. Ce nombre de défaillants, relativement très restreint, malgré le service *actif* auquel, en 1871, ont été appelées toutes les troupes de l'élite, s'explique par le fait que, dans le cas d'un service prolongé, le département militaire fait immédiatement rechercher les hommes faisant défaut et les force à rejoindre leur corps.

La *réservé fédérale*, — batterie n° 53, compagnie de position n° 59, train de parc, guides n° 16, compagnie de carabiniers n° 78, bataillon n° 125 et infirmiers, — qui doit compter, d'après la loi fédérale, 737 hommes, et 1023 d'après la loi cantonale, en a 1315 inscrits sur les rôles. Sur ce total, 1125 étaient présents au service, 145 étaient absents avec autorisation ou exemptés pour maladie, et 45 ont fait défaut. Sur ces 45 défaillants, le bataillon n° 125 figure à lui seul pour le chiffre de 37.

Enfin la *landwehr*, — génie n° 6, batteries de position n°s 24 et 25, train, compagnie de carabiniers n° 43, bataillons n°s 64, 65 et 66, avec un corps de musique — qui figure sur les rôles pour 2177 hommes n'en a compté au service que 1760, bien que celui-ci ait consisté seulement en inspections pour l'infanterie, en un jour de tir pour l'artillerie, et en trois jours d'école pour les sapeurs. Le nombre des absents autorisés a été de 133 et celui des défaillants de 284, dont 223 pour les deux seuls bataillons n°s 64 et 65. Il est fort probable que ce fait provient de ce que, sur les rôles du Département, continuent à figurer, faute de renseignements précis à leur égard, un bon nombre d'hommes qui, en réalité, ne se trouvent plus dans le canton et sont depuis longtemps fixés à l'étranger, ou qui sont décédés. L'école d'instruction à laquelle a été, cette année, appelée l'infanterie de *landwehr*, a constaté, d'une manière encore plus saillante, le fait que nous signalons ici; nous croyons donc qu'une révision minutieuse des rôles de la *landwehr* serait nécessaire.

Il résulte de l'ensemble des tableaux pour 1871, que les milices genevoises comprenaient en tout 5738 hommes inscrits avec un effectif de 4909 présents.

Le susdit rapport contient en outre d'intéressants renseignements sur l'intériment français que nous donnerons dans notre prochain numéro.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix: Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, lieutenant-colonel fédéral d'artillerie; Ch. BOICEAU, capitaine fédéral. — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.

Pour paraître prochainement

chez

GEORG, éditeur à Genève et Bâle; PACHE, imprimeur à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse et de l'étranger (Paris chez TANERA, éditeur):

RELATION HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

EN 1870-1871

PAR

FERDINAND LECOMTE,  
colonel fédéral suisse.

TOME PREMIER

Un fort volume grand in-8°, avec cartes.

Ce volume (l'ouvrage entier en aura trois) va jusqu'aux opérations devant Metz. Il contient entr'autres un exposé très-détaillé des organisations militaires française et prussienne. des détails nouveaux sur les batailles de Wissembourg, de Wörth et de Forbach, ainsi que des appréciations critiques impartiales sur la première période de la guerre.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.